L'EUROPE S'ENGAGE avec le Pays de l'Isle en Périgord

Rendre l'économie du Pays + innovante et solidaire

Objectif 2

FICHE ACTION 7

FEDER

Investir pour conforter la dynamique de lieux hybrides

DESCRIPTIF DE LA MISSION

La crise sanitaire et sociale liée au COVID a amplifié un mouvement quant à la réorganisation du travail dans notre société, en regroupant diverses tendances : un lien domicile - travail repensé, une quête de sens réaffirmée (qualité de vie au travail, pratiques collaboratives et créatives) et une recherche d'économie revendiquée (gain de temps, augmentation du pouvoir d'achat).

Émerge aujourd'hui un besoin de travailler autrement. Pas partout (les secteurs d'activité sont inégalement touchés), pas pour toutes et tous (selon les fonctions, les métiers), mais de plus en plus cependant… notamment chez les jeunes travailleurs et/ou les jeunes familles.

Pour le Pays de l'Isle en Périgord, il s'agit d'encourager la **création de lieux vivants, ancrés dans le territoire** (en lien avec les projets de revitalisation et ainsi éviter un « effet Hors sol ») qui accompagnent ces mutations, en proposant une **offre diversifiée** (taille, fonctionnement, services, publics …) **de Lieux Tiers,** en mesure d'attirer :

- des travailleurs en manque d'espaces et de liens (entrepreneurs, indépendants, petites entreprises, mais aussi salariés d'entreprises « parisiennes »)
- mais aussi des créateurs, des artisans, des artistes,
- et des projets d'ESS (boutique Test, nouveaux services …)
- des projets collectifs inter associatifs, …
- des projets présentant des pratiques solidaires, …

TYPES ET EXEMPLES D'ACTIONS ÉLIGIBLES

Étudier au préalable la mise en place d'un lieu hybride

Prise en compte d'une démarche type RSO et au modèle économique

Soutenir l'**investissement** pour développer ou aménager un lieu hybride

Projets de lieux d'innovation ou renforcement d'un lieu existant
Projets d'atelier partagé
Projets de Fab Lab ...

Soutien à des **actions de travail en réseau**

Projets de coworking
Renforcement d'un lieu existant ...

Soutien à des **nouveaux lieux d'animation et de lien social** du territoire

Projets hybrides renforçant les synergies et les dynamiques collaboratives dans le champ de l'ESS et du développement social local, dans le domaine de la préservation et de la valorisation des ressources
Projets de lieux tiers
Projets incluant un volet de sociabilité et d'échange citoyen
Projets intergénérationnels ...

Les actions de communication, de promotion et de développement d'**outils numériques** liés au projet.

!

Ne commencez pas votre projet avant le dépôt de votre pré-demande d'aide

Votre projet pourrait être considéré comme inéligible

NE SONT PAS ÉLIGIBLES...

- Les SCI et les particuliers *(personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle)*
- Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole
- Les dépenses d'auto-construction
- Les contributions en nature

FINANCEMENT MOYEN DE 60%

MONTANT DES AIDES PRÉVISIONNELLES :

100 000 €

15 000 €

MONTANT MINIMUM

de dépenses éligibles sur l'opération présentée :

25 000 €

2021 > 2027

Conception, réalisation et impression : comtogether.fr / Crédit photo : freepik